

# Règlement intérieur club de natation des Tritons.

## Membres de l'association

Sont membres de l'association les personnes ayant adhéré à celle-ci conformément aux statuts.

## Dossier d'inscription, certificat médical

L'inscription est prise en compte lorsque le dossier est complet incluant:

- ❖ pour les mineurs: le questionnaire de santé mineurs joint rempli et signé
- ❖ pour les majeurs: le questionnaire de santé majeurs rempli et signé

Le règlement se fait par virement bancaire (RIB dans le dossier d'inscription) ou éventuellement en chèque à l'ordre de l'association des Tritons.

En cas de fermeture du site Rivièr'Alp, aucun remboursement ne sera effectué.

## Discipline et responsabilité

Les nageurs doivent avoir un comportement exemplaire durant les entraînements et les compétitions. La ponctualité et l'assiduité sont les pré-requis incontournables pour le bon déroulement des entraînements. Si un nageur sait qu'il va être exceptionnellement absent, il prévient l'entraîneur (voir rubrique contact en fin de règlement). Un pointage des nageurs présents est fait à chaque entraînement par l'accueil et le maître-nageur.

## Droit à l'image

**Nous allons prendre des photos de la vie du Club pour la saison à venir. Nous nous devons de vous demander l'autorisation de prendre en photos votre enfant ou vos enfants pour être en accord avec la législation en vigueur.**

**Toutes les photos qui seront prises le seront dans un esprit de bienveillance et ne serviront que pour promouvoir l'état d'esprit du club et le bien-être de ses adhérents.**

**Sans cette autorisation, nous ne pourrions pas prendre le dossier d'inscription de votre enfant car les photos prises le seront lors de séances d'entraînements ou pendant des compétitions, lors de regroupement des enfants pendant des temps de partage et de convivialité. Il n'est pas concevable pour nous de vérifier qui a le droit ou non d'être pris en photo et de demander à l'enfant de s'écarter de l'objectif.**

**Merci de votre compréhension.**

**Le bureau de l'association « Les Tritons »**

## Tenue / Hygiène

Les nageurs ont une tenue de natation (maillot de natation pour les filles, slip de bain ou boxer pour les garçons). Le bonnet est obligatoire du moment où les cheveux sont susceptibles de couvrir les yeux. Les lunettes de natation sont obligatoires. La gourde d'eau nominative est obligatoire.

## Utilisation du site

Le règlement spécifique à Rivier'Alp s'applique durant les entraînements. Le règlement intérieur des Tritons complète le règlement intérieur de Rivier'Alp. Les parents doivent impérativement récupérer les nageurs à la fin de l'entraînement. Nous rappelons que l'accès pour un enfant seul sans adulte n'est possible qu'à partir de **12 ans** pour la baignade.

## Conditions de gratuité pour l'accès à la base nautique Rivière Alpes

L'inscription pour les enfants permet l'accès gratuit durant les semaines d'inscription (du lundi au dimanche) à **condition de participer aux entraînements** (pointage). Les conditions d'accès et de quotas restent applicables aux tritons sauf sur leur heure de cours. La gratuité ne s'applique pas pour les adultes inscrits au water-polo ou aux cours adultes.

## Compétitions

Les compétitions sont une des finalités de l'entraînement. Les nageurs doivent participer au moins à l'une d'entre elles.

## Rôle des parents

Les parents s'engagent à apporter un soutien aux enfants. L'état d'esprit positif et bienveillant est un point fort de nos objectifs. Les enfants ont besoin d'être soutenus et encouragés durant les compétitions. Nous sollicitons les parents pour l'organisation de notre compétition le 12 juillet 2024.

Les rôles sont multiples, les missions sont simples mais nécessitent du monde :

- Chronométrage
- Juge à l'arrivée
- Navette pour les fiches
- Gestion de la chambre d'appel, photos etc ...

## Contact

En cas de question et de problème particulier, contactez une des personnes du bureau qui assure la permanence de la semaine via le mail du club: [lestritonsduguiers@gmail.com](mailto:lestritonsduguiers@gmail.com)

En cas d'absence prévisible à un entraînement, prévenir directement l'entraîneur :

**Aurélien LESPINASSE 06 02 33 28 34**